

Comment les agences de financement françaises traduisent-elles leur engagement en faveur de la science ouverte? Partage autour d'un modèle s'appuyant sur une approche concertée.

Hervé Pernin - Agence de la transition écologique (Ademe)

Zoé Ancion - Agence Nationale de la Recherche (ANR)

Sophie Guitton - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)

Eric Rosenthal - Agence Nationale de Recherches sur le Sida et les Hépatites Virales | Maladies Infectieuses Emergentes (ANRS|MIE)

Carla Estaquio - Institut National du Cancer (INCa) d'émettre une restriction à une utilisation

INTRODUCTION

Cinq agences françaises de financement de la recherche, l'Agence de la transition écologique (Ademe), l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), l'Agence Nationale de Recherches sur le Sida et les hépatites virales | Maladies infectieuses émergentes (ANRS|MIE) et l'Institut National du Cancer (INCa), proposent un retour d'expérience sur le réseau d'échanges qu'elles ont mis en place pour définir une approche concertée en faveur de la science ouverte (SO).

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le prolongement du 1^{er} Plan national pour la science ouverte lancé le 4 juillet 2018 par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, les 5 agences ont signé en juin 2020 une Déclaration conjointe en faveur de la science ouverte, affirmant ainsi leur volonté de développer une approche concertée pour favoriser la diffusion et le partage des connaissances, avec pour principes :



- promouvoir le libre accès aux publications scientifiques
- favoriser l'ouverture des données de la recherche dans le respect du paradigme "aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire"
- partager les pratiques et les modalités d'évaluation de la qualité scientifique des projets, conformément aux recommandations de la Déclaration de San Francisco (DORA)
- informer et sensibiliser les bénéficiaires en partageant des bonnes pratiques
- ouvrir les données relatives aux projets financés conformément à l'Open Government Partnership et la loi pour une République numérique
- publier un bilan annuel des actions et des mesures mises en œuvre.

MÉTHODE

Animés par l'ANR, les travaux se déroulent sous forme de réunions mensuelles à distance, auxquelles participent les responsables SO des agences et des professionnels extérieurs invités. La plateforme collaborative RESANA, espace numérique destiné aux agents de l'Etat, est utilisée pour stocker, partager, coéditer les documents et faciliter le travail en équipe.

SUJETS TRAITÉS – RÉALISATIONS

- l'archive ouverte nationale HAL
- l'outil d'élaboration de plans de gestion de données (PGD) DMP OPIDoR
- la grille d'évaluation des PGD de Science Europe
- l'enquête auprès des chercheurs sur la connaissance et les pratiques de SO
- le guide de partage des données issues de la recherche clinique
- la plateforme ouverte des données publiques françaises data.gouv.fr
- la réforme de l'évaluation des projets de recherche conformément à DORA
- la sensibilisation SO des personnels des agences



Ces échanges ont permis de formaliser en 2022 un point d'étape sur la politique commune du réseau des agences de financement françaises.



CONCLUSIONS

Notre expérience témoigne de la possibilité d'établir une approche concertée dans le respect des temporalités et des processus propres à chaque agence. Cette action favorise l'émulation et l'évolution des pratiques des partenaires au sein du réseau. Elle permet aux chercheurs de bénéficier d'un cadre d'exigences harmonisé en matière de science ouverte.

